

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

.....
**MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE (MPTEN)**
.....

.....
**PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR L'AFRIQUE/PROJET
REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(WARDIP-GUINEE)**
.....

**L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE
ONG/OSC/ENTREPRISE RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE DES
MESURES DE PREVENTION ET DE REPONSE A L'EXPLOITATION ET AUX
ABUS SEXUELS (EAS) ET AU HARCELEMENT SEXUEL (HS), A L'APPUI DU
PROGRAMME D'INTEGRATION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.**

SERVICES DE CONSULTANT

Date début : 21 Juillet 2025

Date limité : 11 Août 2025

Contexte et justification de la mission

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de 60 millions de dollars \$ de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique/ Projet Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/WARDIP) placé sous la tutelle du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN). Le Projet a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre du **Recrutement d'une ONG/OSC/entreprise responsable de la mise en œuvre des mesures de prévention et de réponse à l'exploitation et aux abus sexuels (EAS) et au harcèlement sexuel (HS), à l'appui du Programme d'Intégration de l'Afrique de l'Ouest.**

OBJECTIF DE LA MISSION :

Les objectifs généraux consistent à aider le projet financé par la Banque mondiale (Projet d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest/WARDIP-Guinée) à mettre en œuvre son plan d'action de prévention, d'atténuation et de réponse aux risques liés à l'EAS/HS liées à la mise en œuvre de ses activités, y compris la prestation de services holistiques (médicaux, psychosociaux et juridiques) pour combler les lacunes aux survivant-es qui dénoncent des incidents de violence sexiste, y compris, mais sans s'y limiter, les cas d'EAS/HS liés au projet.

Les objectifs spécifiques du travail de l'ONG sont les suivants :

- Réaliser une évaluation régulière des risques EAS/HS dans les zones d'intervention du projet par le biais de consultations et d'approches participatives, tant au niveau du contexte que plus particulièrement des risques susceptibles d'être exacerbés ou potentiellement évités par la mise en œuvre du projet, et proposer des mesures de prévention et d'atténuation efficaces et éthiques à mettre en œuvre par les différentes parties prenantes du projet ;
- Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation sur les risques d'EAS/HS et de diffusion de l'information à l'intention des communautés concernées et des travailleurs embauchés sur le projet. Ces campagnes devraient inclure, entre autres, des activités régulières de sensibilisation et de formation des travailleurs et des communautés affectées par le projet sur l'EAS/HS et, le cas échéant, sur la violence basée sur le genre, leurs causes et leurs conséquences et les risques spécifiquement liés

au projet, les services d'intervention disponibles pour les survivant-es, les normes de conduite du projet et les sanctions en cas de violation par les travailleurs, le mécanisme de règlement des plaintes, la façon de déposer un grief et les objectifs du mécanisme, etc. Ces campagnes devraient reconnaître que l'EAS/HS fait partie d'un continuum de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles, mais devraient être spécifiquement adaptées pour tenir compte des risques et des réalités du projet ;

- Veiller à ce que les survivant-es aient accès à des soins holistiques de qualité là où ils ne sont pas disponibles par le biais de services préexistants, y compris un soutien psychosocial, médical et juridique dans le cadre d'un protocole d'intervention centré sur les survivant-es.
- Aider l'Unité de Gestion de Projets à mettre en œuvre un mécanisme de gestion des plaintes et, plus particulièrement, à recevoir, gérer et signaler les incidents d'EAS/HS pendant la mise en œuvre du projet, conformément au manuel du MGP et au Cadre de responsabilisation et d'intervention qui seront établis pour assurer une approche axée sur le survivant éthique et confidentielle des incidents d'EAS/HS ; et
- Soutenir le projet dans le suivi et l'évaluation des activités de prévention, d'atténuation et d'intervention en matière d'EAS/HS de manière éthique.

La durée des prestations de l'ONG sera de 12 mois, avec possibilité de prolongation. Les activités de gestion des risques liés à l'EAS/HS et à la santé se poursuivront régulièrement tout au long de la durée du projet.

Le travail sera effectué sous la supervision de la spécialiste VBG au sein de l'UGP.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN), représenté par le Projet WARDIP invite les **ONG/OSC/entreprise** (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les **ONG/OSC/entreprise** intéressés doivent fournir **en langue française** les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. **Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants : La copie des codes de conduite et des politiques régissant la prévention de l'EAS/HS ; Le résumé d'expériences avérées détaillant les approches de base utilisées dans la réalisation d'activités similaires à la mission de ces TDR et les résultats obtenus, les sources et les montants de financement (inclure les contacts de personnes pouvant corroborer les informations données, y compris d'éventuels donateurs).**

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

I- Expérience générale :

- ✓ Avoir au moins cinq ans d'expérience dans la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, l'expérience de la prévention et de la réponse à l'EAS/HS étant une valeur ajoutée.

II- Expériences spécifiques :

- ✓ Mener des activités en cours pour lutter contre la violence basée sur le genre ou protéger les femmes et les enfants dans les zones d'intervention du projet ;
- ✓ Avoir une excellente expérience dans les domaines suivants : (a) Engagement communautaire et promotion du changement de comportement ; b) Formation et promotion du changement de comportement ; c) Organisation d'espaces sûrs pour les femmes et les filles ; d) Gestion des cas, soutien psychosocial et psychologique ; e) L'orientation médicale et l'établissement d'accords de collaboration avec les établissements de soins de santé compétents ; f) L'assistance juridique ;

- ✓ Avoir de l'expérience dans la collecte de données éthiques sur la gestion des cas de survivant-es de VBG ;
- ✓ Disposer d'un code de conduite et d'une politique interne claire sur la prévention et la réponse au harcèlement, à l'exploitation et aux abus sexuels, y compris un plan de formation régulière du personnel conforme aux normes minimales du projet ;
- ✓ Avoir de l'expérience dans le renforcement des systèmes locaux de responsabilisation, y compris la formation et la sensibilisation à la prévention de l'EAS et de la HS.

III. Capacité technique et administrative de l'ONG/OSC/Entreprise :

- ✓ Être légalement établi dans le pays ;
- ✓ Disposer des ressources matérielles et humaines nécessaires pour s'acquitter des tâches, y compris une équipe de projet composée de personnes possédant les qualifications et l'expérience adéquates pour le contrat ;
- ✓ Tenir une comptabilité et avoir fait l'objet d'au moins une vérification financière au cours des deux dernières années par des cabinets d'audit réputés et réputés ; et
- ✓ Démontrer des résultats positifs dans la mise en œuvre de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux.

Les candidatures d'organisations locales dirigées par des femmes sont vivement encouragées.

Personnel Clé :

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants (**ONG/OSC/Entreprise**) peuvent s'associer avec d'autres ONG/OSC/Entreprise pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC)** en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Septembre 2023.

Les consultants (**ONG/OSC/Entreprise**) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 mn Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.

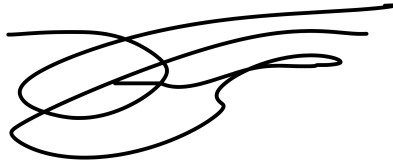
Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **11 Août 2025 à 12 h 00 mn GMT**. Les enveloppes doivent porter expressément la mention « ***Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'une ONG/OSC/entreprise responsable de la mise en œuvre des mesures de prévention et de*** »

réponse à l'exploitation et aux abus sexuels (EAS) et au harcèlement sexuel (HS), à l'appui du Programme d'Intégration de l'Afrique de l'Ouest ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur par intérim du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN).

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN), Quartier Kaporé, Commune de Ratoma-Conakry, Immeuble BAH Kadiatou, référence la Société Easycom et à proximité du pont Kiridi, **E-mail :** bounawardip24@gmail.com avec copie obligatoire à : fofanafodsaidou86@gmail.com

Fait à Conakry, le 18 Juillet 2025



M. Fodé YOULA
Coordonnateur par intérim de WARDIP